

Dossier suivi par:

FOUR Olivier
CTR Athlétisme
Le Clos des Gentons
Route des Combes
38570 THEYS
Port: 06-31-70-48-80
olivier.four@athlelara.com

**COURRIER AUX PARENTS
STAGE CADETS 2017
HAUTEVILLE**

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été **sélectionné** pour participer au stage athlétisme que la Ligue Rhône Alpes d'Athlétisme organise du **lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre au Centre 3S à Hauteville.**

Ce stage récompense les cadets de la ligue (Auvergne-Rhône Alpes) et permet d'effectuer un suivi de cette catégorie.

Le coût du séjour est de 325 € par athlète, la ligue Auvergne Rhône-Alpes verse 180 €, il reste donc à charge pour l'athlète **145 € (à payer en ligne) .** Il est possible éventuellement de se rapprocher de votre comité départemental ou de votre club pour une aide financière.

L'hébergement pour les athlètes s'effectuera au Centre 3S – 185 Chemin des Lésines, 01110 HAUTEVILLE-LOMPNES)

Le stage débutera le lundi 28 août à 14H et s'achèvera le vendredi 1^{er} septembre à 13H.

Celui-ci est organisé autour de 2 grands axes :

1. Entraînement en athlétisme dans plusieurs spécialités (encadrement : CTS et Entraîneurs de l'Equipe Technique Régionale).
2. Activités loisirs

Votre enfant étant licencié à la Fédération Française d'Athlétisme, il est assuré pour toutes les activités qu'il pratiquera à l'occasion de ce stage.

Vous devez retourner par courrier postal:

1. **L'autorisation parentale entièrement remplie et signée**
2. **La fiche sanitaire de liaison**
3. **Une photo d'identité (fixée sur la fiche sanitaire en haut à gauche)**

Le paiement et la validation de l'inscription se fait en ligne sur ce lien : <http://www.runninglara.fr/stagecadets2017>

Retrouvez toutes les informations et inscrivez vous sur la page facebook : stage cadets Lara Hauteville 2017

La date limite est le 13 juillet pour l'envoi courrier et le paiement en ligne.

La responsabilité de l'encadrement d'une centaine d'adolescents nous rend sensible aux problèmes de discipline, notamment vis-à-vis des consignes de sécurité.

C'est pourquoi nous devons être intransigeants en cas de désobéissance aux consignes données en début de stage. Si nous constatons un manquement à celles-ci ou une faute grave, le stagiaire sera immédiatement exclu du stage. Il appartiendrait alors aux parents du fautif de venir le chercher le jour même.

L'inscription de votre enfant ne sera effective que si vous acceptez cette clause du règlement dont vous comprenez certainement la nécessité.

Il faudra également prévoir un maillot de bain (slip de bain pour les garçons). Les tongues sont obligatoires dans le centre.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires sur l'organisation de ce stage, vous pouvez le faire auprès de l'organisateur :

Organisateur: FOUR Olivier, le Clos des Gentons, route des Combes 38570 THEYS
06-31-70-48-80 – olivier.four@athlelara.com

Cordialement
Olivier FOUR